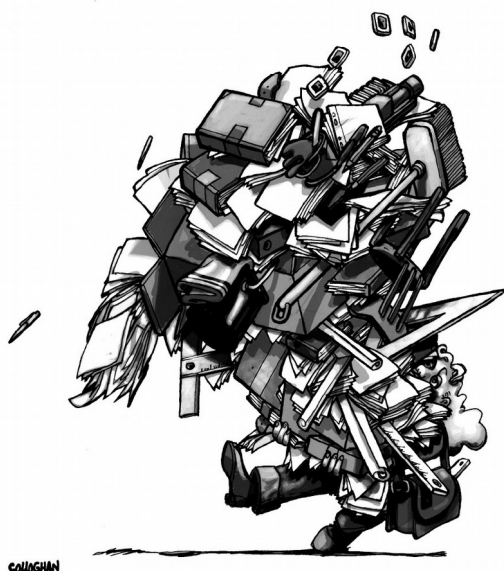


## Conditions de travail Et notre pouvoir d'agir

Un stage de formation syndicale est organisé par  
SUD Education Calvados

**jeudi 24 novembre et vendredi 25 novembre**  
**à Caen, Maison des Syndicats,**  
**rue du colonel Rémy**



Pour lutter contre la dégradation de nos conditions de travail et faire valoir nos droits, il existe des moyens concrets. Ce stage sera l'occasion de découvrir et de s'emparer des outils pour défendre et améliorer nos conditions de travail.

S'emparer de notre pouvoir d'agir,  
c'est se réapproprier nos conditions  
de travail.

Vous avez le droit à 12 jours de formation syndicale par an, alors usez-en. Envoyez votre demande de congé de formation syndicale (voir ci-dessous) à l'administration **avant le 21 octobre** et prévenez-nous **impérativement** sur [sudeduc14@free.fr](mailto:sudeduc14@free.fr) avec mail perso.

*Si vous essayez un refus de l'administration, contactez-nous.*

## **Modèle de courrier à envoyer à l'administration avant le 21 octobre**

*[Prénom, Nom,]*

*[Fonction,] [Affectation]*

*[Lieu], le [Date]*

Mme la directrice académique  
s/c [Mme/M.] l'IEN de circonscription

Madame,

Je demande à bénéficier d'un congé de formation économique sociale et syndicale conformément aux dispositions légales art. L3142-7 du code du travail et aux dispositions conventionnelles en vigueur, en vue de participer à la session de formation : **jeudi 24 au vendredi 25 novembre 2022 à Caen**

Il s'agit d'une session habilitée par le **Centre d'études et de formation interprofessionnel Solidaires (CEFI Solidaires)** 31 rue de la Grange aux Belles 75010 Paris. Institut agréé par arrêté ministériel du 29 décembre 2014.

*[Signature]*